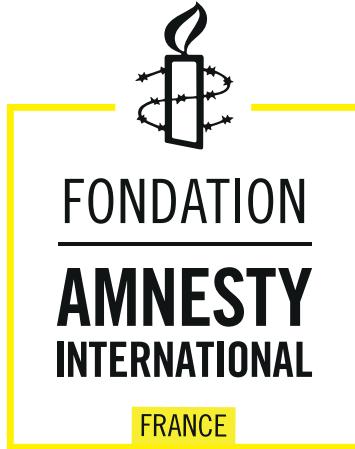


Sous l'égide de la
Fondation Université de Paris

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Représentation du spectacle « Dans la peau d'Hermione » - projet Cultivons les droits humains ©Anne Volery



Sous l'égide de la
Fondation Université de Paris

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La mission de la Fondation Amnesty Internationale France est de former une conscience collective qui met les droits humains au cœur des préoccupations de tous et de chacun ; son action est portée par le développement de projets innovants en matière d'éducation aux droits humains selon les priorités d'Amnesty International, et une contribution à l'amélioration des pratiques militantes.

La Fondation a été créée fin 2016 sous l'égide de la Fondation Paris Diderot. Depuis le 1er septembre 2020, elle est abritée par la Fondation Université de Paris, née de la transformation de la Fondation Paris Diderot suite à la fusion des universités Paris Descartes et Paris Diderot en Université de Paris.

Elle finance des projets d'analyse, de recherche, de sensibilisation et de formation aux droits humains et défend un monde dans lequel chacun et chacune a les mêmes droits et a les capacités à les exercer. Elle initie donc régulièrement le financement de projets sélectionnés à partir d'appels à projets, présentés par des structures salariées, politiques et militantes de l'association Amnesty International France ou par des associations ou structures extérieures en adhésion avec les valeurs de la Fondation.

Les projets doivent s'inscrire dans le cadre de la stratégie d'éducation aux droits humains d'Amnesty International France et présenter un caractère novateur en termes de méthodes, de support ou de cibles.

La Fondation Amnesty International France partage des valeurs communes avec sa fondation abritante, la Fondation Université de Paris. Celle-ci a été conçue par l'Université de Paris comme un véritable creuset dans lequel ses énergies, à travers la mobilisation de ses chercheurs, de ses enseignants et aussi de ses étudiants et diplômés vont se combiner dans une relation agile avec

le monde socio-économique, ceci afin de rechercher une réponse globale et plus humaine aux enjeux d'aujourd'hui.

Ce partenariat permet d'accompagner et de soutenir des projets innovants dans le domaine de la formation, l'éducation aux droits humains, et l'amélioration des pratiques militantes par une réflexion prospective.

// Valeurs et principes

La Fondation Amnesty International France est guidée par les principes de solidarité internationale, d'indépendance, de respect de l'universalité et de l'indivisibilité des droits humains, de responsabilité, de recherche d'efficience et d'actions en faveur de l'accès à l'information et à la formation pour tous.

 FONDATION
Université de Paris



Atelier des élèves dans le cadre du projet Cultivons les droits humains © Florent Houdou

// Gouvernance

La Fondation est administrée par un Comité exécutif composé de sept membres. Au cours de l'année 2020, il s'est réuni 10 fois de manière plénière.

Les membres du Comité Exécutif sont :

// Présidente : Claire Paponneau

// Vice-Présidente : Martine Monti

// Administrateurs et administratrices :

- Jean-Claude Boisson,
- Sylvie Brigot,
- Brigitte Molle,
- Gilles Pastriot
- Lise Pélerin.

Nous remercions Alain Lesturgez, administrateur sortant, pour son travail tout au long de l'année 2020.

Une représentante de la Fondation Université de Paris, Nathalie Valbrun-Millet, participe aux réunions du Comité et dispose d'une voix consultative.

// Contexte

L'année 2020 a été une année particulière en raison de la pandémie de Covid-19 qui a eu de multiples impacts, notamment sur les droits humains en accentuant la fragilité de personnes déjà vulnérables.

La Fondation a dû s'adapter en permanence en fonction de ce contexte, notamment en réduisant les appels à projets à deux au lieu des trois prévus initialement, et en accompagnant des porteurs de projets qui ont été contraints de différer certaines de leurs réalisations.

Malgré le contexte, la Fondation a soutenu 4 projets en cours, attribué 6 nouvelles subventions durant l'année 2020, collecté 240 740 €, soutenu les porteurs de projets dans leurs difficultés et leurs réussites et projeté de financer de nouveaux projets dès le début de 2021.

2

PROJETS SOUTENUS ET PERSPECTIVES

En 2020, la Fondation a lancé deux appels à projets en vue d'identifier et de financer des projets de sensibilisation et de formation à la défense des droits humains. Les porteurs de projets pouvaient présenter des partenariats pertinents avec des organismes et acteurs extérieurs afin d'ouvrir les perspectives et d'étendre les capacités d'action de ces projets.

// Processus de sélection des projets

Au cours de l'année 2020, la Fondation a lancé deux appels à projets en vue d'identifier et de financer des projets de sensibilisation et de formation à la défense des droits humains. Les porteurs de projets pouvaient présenter des partenariats pertinents avec des organismes et acteurs extérieurs afin d'ouvrir les perspectives et d'étendre les capacités d'action de ces projets.

En 2020, l'accent a été mis sur l'éducation aux droits humains (EDH) avec la poursuite de notre combat contre les discours toxiques et la sensibilisation d'un public plus large à ses conséquences.

Dans ce cadre, deux axes étaient couverts :

- // Faire évoluer le regard et les pratiques en matière de discours discriminatoires ;
- // Développer une sensibilisation et une éducation aux droits humains par des méthodes innovantes.

Le comité de sélection des projets, composé de membres du Comité exécutif de la Fondation, s'est réuni de façon régulière pour étudier les dossiers reçus, en fonction du calendrier des appels à projets.

Les critères retenus pour la sélection des projets sont :

- // le caractère innovant des méthodes, outils ou cibles ;
- // la capacité à généraliser ou à reproduire le projet ;
- // les caractéristiques des bénéficiaires et publics visés tant en taille qu'en diversité ;
- // la capacité à évaluer le projet en termes quantitatifs et qualitatifs, en précisant les indicateurs pertinents pour chaque projet.

Le Comité exécutif a validé le soutien aux 6 nouveaux projets retenus par le comité de sélection dont certains seront mis en œuvre ou continueront en 2021.

// Projets soutenus

En 2020, elle a pu financer six projets, en totalité ou en cofinancement, afin de faire avancer l'éducation aux droits humains en France et faire rayonner sa mission auprès du plus grand nombre.

PROJETS 2020

// « L'information pour tous »

par le média Disclose ngo

Financement : 34 000 €

Ce projet a pour objectif de démocratiser l'exercice du droit à l'information en France, via une plateforme numérique grand public. Dans ce cadre, le Guide du Lanceur d'Enquêtes édité vise à équiper les citoyens d'outils permettant de procéder à des vérifications d'information en ligne, et à rechercher par eux-mêmes des informations d'intérêt général. Près de 6 500 personnes ont déjà reçu le guide par email et de nouvelles fiches pour l'enrichir sont en préparation. Les actions de promotion se poursuivront sur l'année 2021.

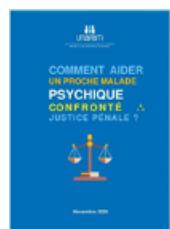


// « Aide à la défense des inculpés porteurs de maladies psychiques »

par l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades handicapés psychiques)

Financement : 36 000 €

Par la création d'un kit d'aide à la plaidoirie, qui complète une plateforme de ressources déjà existante, ce projet vise à accompagner les avocats dans leur stratégie de défense de personnes porteuses de maladies psychiques. Le kit a été mis en ligne et son contenu sera actualisé en continu grâce à des recherches de jurisprudence et d'autres menées par nouveaux partenaires. Ce kit sera également complété d'une étude comparative européenne actuellement en cours de finalisation.



// Ici C'est Cool / « Ne laissons pas la violence pourrir l'ambiance » / Phase 1

par le Pôle de coopération pour les Musiques actuelles en Pays de Loire

Financement : 20 000 €

Ce projet a pour but la formation et de prévention des comportements inappropriés (sexistes, racistes, homophobes) dans les lieux et événements festifs (festivals et lieux de concert) par la création de kits pédagogiques, d'ateliers d'informations. Du fait du contexte sanitaire, toutes les actions prévues n'ont pas pu être menées et à ce jour, 2 séries de formations virtuelles ont été organisées auxquelles plus de 600 personnes ont assisté. Il se poursuivra en 2021 (cf ci-après).



// « Cultivons les droits humains » / Phase 2

par la compagnie théâtrale For Happy People & Co

Financement : 50 000 €

Un second spectacle théâtral sur les discriminations a été créé au Palais de la Porte Dorée. Intitulé « Dans la peau d'Hermione », vous pouvez en découvrir un extrait sur le site <https://forhappypeopleandco.com>. Ce spectacle est destiné à être joué dans les établissements scolaires dès que la situation sanitaire le permettra. Il se complète d'un travail spécifique avec les collégiens sur l'écriture de manifestes.

POURSUITE DES PROJETS EXISTANTS

// « Fréquence droits humains »

par le groupe local Amnesty International d'Évreux

Financement : 15 000 €

Ce projet, débuté en 2018, vise à faire connaître les droits humains par l'animation de l'émission « Fréquence Droits humains » sur la radio locale « Principe actif ». Les émissions sont enregistrées hors-studio pour toucher de nouvelles cibles et abordent des sujets très divers tels que : travail et dignité humaine, droits humains et agriculture, discriminations et harcèlement, en écho à des problématiques toujours autant actuelles, parfois tristement. La Fondation a renouvelé son soutien à ce beau projet. Stoppées une grande partie de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire, les émissions reprennent en février 2021 avec, pour thème de reprise « le dérèglement climatique, environnement et droits humains ».



// « Humanisons »

par le Cercle d'Action Personnes déracinées
Amnesty International de Lyon-Villeurbanne

Financement : 5 200 €

Ce projet a pour but de faire évoluer les regards et les pratiques sur les conditions de vie des réfugiés, demandeurs d'asile et mineurs isolés grâce à des outils numériques en encourageant la discussion et la remise en cause d'idées reçues. Deux objectifs : créer un questionnaire numérique interactif pour tous avec une application smartphone et le développement d'une activité associée pour un public diversifié ainsi que développer des projets de courtes créations audiovisuelles (micro-trottoirs, interviews ou reportages) par des demandeurs d'asile, des militants et des étudiants.

// « Mooc Rights Sex and Education »

par la Chaire UNESCO Santé sexuelle et Droits Humains associée à la Chaire UNESCO Education et santé

Financement : 20 000 € - en cofinancement

Ce projet est la création d'un cours en ligne gratuit, ouvert à tous composé de 6 modules pour aborder l'éducation complète à la sexualité par le prisme des droits humains et des valeurs humanistes comme composantes fondamentales de la santé et de la santé sexuelle et faire de ses apprenants des passeurs de cette approche novatrice. Le Mooc est en ligne depuis février 2021.



// « Slamnesty »

par le groupe local Amnesty International de Toulouse

Financement : 12 000 €

Initié il y a deux ans dans deux classes de collèges composées d'élèves récemment arrivés en France ou en difficulté scolaire, ce projet original permet aux enfants d'appréhender la connaissance et la défense de leurs droits fondamentaux. Une fois sensibilisés aux droits humains, les élèves ont écrit des textes poétiques sur une thématiques choisie et les ont mis en voix avec une artiste. L'expérience très positive est reconduite pour une année scolaire supplémentaire en 2021.

// « Débats-toi pour tes droits »

par le groupe local et l'Antenne Jeunes
Amnesty International de Nevers

Financement : 11 500 €

Dans la continuité des actions portées par ces acteurs depuis 2007, ce projet s'inscrit dans la lutte contre la banalisation des discours toxiques, spécifiquement ceux visant les minorités autochtones et religieuses. « Débats-toi pour tes droits » a permis de mobiliser plus de 50 jeunes issus de quartiers populaires lors de rencontres-débats et ateliers autour de personnalités. Après le cycle de 6 conférences sur les minorités Ouïgours, Gorani, Inuits ou Yézidis une conférence sur le Brésil, prévue en octobre 2020, sera finalement organisé en début d'année 2021.

// « Graffer pour Amnesty International »

par le groupe local Amnesty International de Toulouse

Financement : 15 000 €

Dans la continuité du projet Slammnesty, le groupe de Toulouse a imaginé un projet innovant pour sensibiliser les plus jeunes à leurs droits fondamentaux grâce à l'art de rue. Une exposition des œuvres sera organisée en 2021.



PERSPECTIVES 2021

Lors de sa dernière réunion fin 2020, le Comité exécutif a validé les 3 projets suivants qui seront mis en œuvre au cours de l'année 2021 :

// Ici C'est Cool / « Ne laissons pas la violence pourrir l'ambiance » / Phase 2

par le Pôle de coopération pour les Musiques actuelles en Pays de Loire

Financement : 20 000 €

C'est la seconde phase du projet antérieur de formation, sensibilisation et de prévention des comportements inappropriés dans les lieux et événements festifs. La mise en place de formations en webinaires et ateliers en présentiel (dès que possible) permettra de limiter les comportements et les discours toxiques lors de la réouverture des lieux de concerts et de la reprise des festivals. Il s'agit ici de s'adresser à la fois aux organisateurs, aux équipes techniques ainsi qu'aux personnels de sécurité.

// « Croisons les regards »

par Guiti News, média indépendant en ligne

Financement : 24 000 €

Il s'agit de proposer une éducation aux médias pour sensibiliser les jeunes, du collège à l'université, aux enjeux

de la liberté d'expression à travers le prisme de la migration avec des interventions de binômes de journalistes exilés et français, ainsi que des mises à disposition de matériel pédagogiques (dont vidéo) pour poursuivre la réflexion. Le but est de déconstruire les fausses informations (poncifs, discours de haine et fausses nouvelles) sur la migration.

// « Éducation Droits Humains / Défenseurs Droits Humains / SLAM-RAP »

par la région Limousin Périgord Amnesty International

Financement : 8 176 €

Le projet vise à la sensibilisation de jeunes à l'importance des droits humains et de la situation des défenseurs des droits humains par la réalisation d'ateliers et la création de textes en Slam ou Rap aboutissant à une restitution devant un public. Le travail se fera en groupes animés par des intervenants de l'Association Athéna Studio en binôme avec des membres des groupes locaux d'Amnesty, accompagnés des personnels des structures d'accueil pour des jeunes (ados ou adultes) de 11 à 24 ans.

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

Toute l'équipe de la Fondation remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs qui ont permis de faire émerger et de donner corps à ces projets porteurs de sens. Grâce à leurs soutiens, nous pouvons accroître nos moyens d'actions auprès de nouveaux bénéficiaires, notamment les plus vulnérables et les plus jeunes. Ensemble, nous construisons un avenir meilleur avec l'espoir de vivre dans une société plus libre, plus démocratique et plus respectueuse des personnes et de leur environnement.

Malgré la crise que nous traversons, la générosité des donateurs s'est maintenue. En 2021, plus de 400 donateurs nous ont fait confiance et nous leur en sommes particulièrement reconnaissants. C'est leur mobilisation à nos côtés qui nous permet de relever de nouveaux défis et de sensibiliser toujours plus de personnes aux enjeux de l'éducation aux droits humains en France. Ensemble nous œuvrons pour que chacun et chacune d'entre nous ait les moyens de défendre ses droits et ceux des autres, et bâtonnons ainsi un monde plus protecteur de nos droits humains.

**L'éducation aux droits humains est une force puissante de changement pour notre société,
continuons d'agir ensemble !**

3

RAPPORT FINANCIER

2020 : La Fondation Amnesty International France vous rend des comptes.

L'exercice 2020 de la Fondation présente un résultat équilibré, avec une forte progression de la générosité des donateurs. Malgré le contexte de crise sanitaire, les porteurs de projets soutenus par la Fondation ont su s'adapter en proposant de nouveaux formats ou en reportant une partie des actions à l'année 2021.

Compte d'emploi des ressources (en euros)	2019	2020
Mission sociale en France	112 270	114 619
dont versements projets	111 020	114 619
dont coûts directs	1 250	0
Frais de recherche de fonds	53 920	57 794
Frais de fonctionnement	18 196	13 000
TOTAL EMPLOIS	184 386	185 413
Ressources privées issues de la recherche de fonds	187 726	240 740
Autres ressources	0	0
TOTAL RESSOURCES	187 726	240 740
Reprise de provisions	0	0
Report des ressources affectées non utilisées en début d'exercice	369 950	373 290
Total Produits	557 676	614 030
Engagement à réaliser sur ressources affectées / Fonds dédiés	373 290	428 617
Excédent	0	0
Total Charges	557 676	614 030

Ressources

240 740 euros ont été collectés par la Fondation Amnesty International France en 2020 auprès des donateurs. Malgré la crise sanitaire, grâce à la fidélité et à la générosité des donateurs, ces ressources sont en nette progression, de 28%, par rapport à l'année précédente. Nous remercions chaleureusement les donateurs pour leur soutien indispensable à la poursuite de notre engagement pour financer les projets innovants soumis à l'occasion de nos appels à projets.

Emplois

Les dépenses de missions sociales se sont élevées à 114 619 euros et restent à un niveau semblable à celui de 2019. Elles représentent environ 62% du total des emplois. Les difficultés liées à la crise sanitaire ont, certes, ralenti la mise en œuvre des projets mais les porteurs ont su faire preuve d'une grande adaptation pour les mener à bien. Sur l'exercice, nous avons pu soutenir 6 projets.

Les frais de recherche de fonds ont représenté 57 794 euros, soit 31% des emplois de l'année. Ils sont en légère progression (+7%) par rapport à 2019.

Les frais de fonctionnement couvrent les activités de gestion générale de la Fondation et incluent les frais d'abri auprès de la Fondation Université de Paris, les activités administratives et de comptabilité. Ils se sont élevés à 13 000 euros, soit 7% du total des emplois de l'exercice.

Les fonds dédiés, à hauteur de 428 617 euros sont destinés à financer les activités des projets validés en 2020, dont le versement aura lieu pendant l'année 2021 (131 267 euros), ainsi que les projets qui seront sélectionnés dans le cadre des appels à projets de 2021.

En l'absence de risques ou litiges éventuels à couvrir, il n'est constitué aucune provision pour risques au 31 décembre 2020.

Bilan actif (en euros)	Bilan passif (en euros)	
Actif immobilisé	0	Fonds associatif et réserves
		Provisions pour risques et charges
Actif circulant	454 960	Fonds dédiés
		Dettes
TOTAL ACTIF	454 960	TOTAL PASSIF
		454 960

4

BILAN 2020 ET PERSPECTIVES 2021

Depuis 4 ans, notre Fondation agit pour remettre les droits humains au cœur de la conscience collective, notamment celle des jeunes et des plus vulnérables.

Près de 20 projets ont été financés. Ils sont portés par des bénéficiaires sélectionnés pour la pertinence de la réponse qu'ils proposent aux enjeux de l'éducation et de la sensibilisation aux droits humains. L'année 2020 a été particulièrement révélatrice des vulnérabilités de nombreux publics cibles de la Fondation, et notamment les jeunes. C'est pour eux, et pour construire une société plus protectrice de nos droits fondamentaux que nous devons continuer d'agir et de nous mobiliser.

La Fondation s'attache à suivre dans la durée les projets qu'elle sélectionne et finance grâce à la générosité de ses donateurs. C'est dans cette démarche de transparence à leur égard que nous rendons compte, régulièrement, de la réalisation des projets et de la destination de leurs dons. Début 2021, les « Rencontres de la Fondation » seront lancées. Organisées en visioconférence, ces réunions permettront de présenter les résultats et les impacts des activités mises en œuvre par les porteurs de projets bénéficiaires et offriront un temps d'échange privilégié avec les donateurs qui rendent ces actions possibles.

Depuis la création de la Fondation, l'innovation est au cœur de notre sélection de projets. Si les nouvelles technologies sont, plus que jamais, un moyen efficace et de plus en plus incontournable pour déployer les outils d'éducation aux droits humains financés par la Fondation, elles permettront désormais de renforcer notre rendre compte vis-à-vis de nos bienfaiteurs.

La crise se prolongeant, nous savons que l'année 2021 sera pleine de défis, tant sur la capacité des porteurs de projets à mettre en place les actions prévues que sur la possibilité, pour nombre de nos donateurs, de poursuivre leur engagement à nos côtés. C'est pourquoi nous tenons à remercier très sincèrement ceux qui nous donnent les moyens d'agir et qui pourront inscrire leur soutien dans la durée, pour que l'éducation et la sensibilisation aux droits humains ne soient pas les grandes oubliées de cette crise.

Grâce au soutien de tous, l'éducation aux droits humains devient une force puissante de changement et de progrès social pour nos sociétés.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter **Audrey Roy**, responsable des relations donateurs

 01 53 38 66 39  aroy@amnesty.fr  amnesty.fr/fondation



FONDATION
AMNESTY
INTERNATIONAL

FRANCE

Sous l'égide de la
Fondation Université de Paris

SOUTENEZ LA FONDATION AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

OUI Je souhaite contribuer aux actions de la Fondation Amnesty International France.

500 € 1 000 € 5 000 €

Montant libre : €

Mes coordonnées :

M. Mme Autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal | | | | Ville :

J'accepte de recevoir des informations de la Fondation Amnesty International France à l'adresse e-mail ci-dessous. Je reste libre de demander à tout moment la cessation de ces envois.

E-mail (en majuscules) :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :

Fondation Amnesty International France

Si vous êtes redevable de l'IFI, vous pourrez déduire de votre impôt 75 % de votre don à la Fondation Amnesty International France, dans la limite de 50 000 € par an. Si vous n'êtes pas redevable de l'IFI, votre don est déductible à 66 % de votre impôt sur le revenu. Nous vous ferons parvenir un reçu qui vous permettra de bénéficier de votre déduction fiscale.

Les données personnelles collectées sur ce formulaire sont traitées par l'association Amnesty International France (AIF), responsable du traitement, afin de vous envoyer des propositions d'engagement, qu'elles soient militantes ou financières, pour le traitement administratif de votre don et de votre reçu fiscal et pour répondre à vos demandes. Elles sont destinées au secrétariat administratif de la Fondation d'AIF et aux tiers mandatés par celle-ci. Conformément au Règlement européen général sur la protection des données du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement des données vous concernant, ainsi qu'un droit à la portabilité. Vous pouvez exercer ces droits en contactant la Fondation Amnesty International France – Secrétariat administratif – 76 bd de la Villette 75940 Paris Cedex 19 – 01 53 38 66 39 – fondation@amnesty.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'information sur le traitement de vos données personnelles, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur <https://www.amnesty.fr/politique-de-confidentialite> et celle de notre fondation abritante : <https://fondation-uparis.org/politique-confidentialite/>.

Bon à renvoyer sous enveloppe affranchie à :

Fondation Amnesty International France - Secrétariat administratif - 76 boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19